

Le club Visan Rencontre programme son nouveau loto



Lors du précédent tirage du loto, en 2019. Photo Le DL/Laurence DENY

Le loto annuel du club Visan Rencontre, club du troisième âge revient après deux ans d'absence, dimanche 3 octobre à 15 heures, à l'espace Gérard-Sautel. Pour répondre aux normes sanitaires, des dispositions spéciales sont mises en place. La salle sera ouverte à partir de 13 h 30 et le pass sanitaire sera demandé à l'entrée. De nombreux lots sont à gagner : paniers garnis, vin, 1/4 d'agneau, tablettes, ordinateur, etc.

Le prix du carton est de 5 euros et 15 euros pour les 4.

Vaucluse matin du 2 octobre 2021

VISAN Atelier numérique



La première journée de l'atelier numérique consacrée à l'utilisation de sa boîte mail s'est déroulée ce mercredi 29 septembre à la médiathèque. L'intervenant Cyril Ruiz de l'Entente du Vaucluse est venu expliquer comment gérer sa

boîte mail, l'organiser, la protéger. Rendez-vous le mercredi 27 octobre à 10 h pour un nouvel atelier. Plus d'informations au 04 90 41 96 31 ou par mail mediatheque-visan@orange.fr

Clôture d'exposition avec les enfants du CLAE



L'exposition de météorites de la collection prêtée par Thomas et David Bourdin à la médiathèque s'est clôturée mardi 28 septembre. À cette occasion les deux

frères ont invité les enfants du Centre de Loisirs Associé à l'École (CLAE) à venir admirer les pierres rares et météorites dont certaines offertes par la NASA.

La Tribune du 7 octobre 2021

Au Tennis Club, le nombre d'adhérents a explosé cette année

L'assemblée du Tennis Club Visan Tulette se tiendra ce vendredi 8 octobre, à 20 h, dans le club house.

L'association a touché un complément de subvention de la mairie de Visan au mois d'août. La subvention allouée en début d'année avait été réduite au mois d'avril pour plusieurs motifs, dont la baisse d'activité du club. Or si le nombre de tournois a bien diminué, l'activité du club, en elle-même, n'a pas baissé puisque les cours étaient assurés malgré un contexte sanitaire difficile et le couvre-feu. Et de ce fait, l'entraîneur qui est maintenant salarié, a bien été rémunéré alors que le manque de tournois avait, quant à lui, diminué les recettes.

Autre preuve de l'énergie du club : l'augmentation de 50 % du nombre de ses adhérents, porté à 160 cette

année. À attribuer peut-être aussi aux heures de cours proposées gracieusement par le club aux enfants du centre de loisirs du Foyer Rural d'Éducation Populaire (FREP) ainsi qu'à ceux de l'école de Tulette.

Lors de l'assemblée générale, un nouveau bureau devra être mis en place avec le remplacement de trois membres. Toute personne intéressée peut déjà prendre contact avec le club.

Les prochaines compétitions

À noter aussi les dates des prochaines compétitions des Tournois Multi-Chances (TMC) d'automne : le samedi 9 octobre et le dimanche 10 octobre, TMC hommes et femmes 4^e série ; le samedi 30 octobre, le dimanche 31 octobre et le lundi 1^{er} novembre, TMC hommes et femmes 15/3 et 4/6, du jeu-



Les enfants viennent assurer le renouvellement du club de tennis. Photo Le DL/Laurence DENY

de 11 novembre au dimanche 14 novembre inclus, TMC hommes et femmes 3^e série.

Les inscriptions se font via Ten'Up.

Laurence DENY

Renseignements auprès de l'entraîneur à fabien.seu@wanadoo.fr ou au 06 49 80 00 96.

Vaucluse matin du 7 octobre 2021

Le conseil communautaire au chevet de la filière lavandicole

Le conseil communautaire était invité jeudi 30 octobre à solliciter la commission européenne, pour une approche spécifique adaptée aux produits naturels et huiles essentielles, afin d'éviter la disparition des exploitations et de nombreux savoir-faire authentiques.

Le conseil communautaire était invité également à demander que les huiles essentielles soient reconnues, en tant que produit agricole, et que la filière lavandicole bénéficie d'un statut spécifique, et à transmettre la motion aux préfets de la Drôme et de Vaucluse ainsi qu'aux ministres chargés de l'Économie, de l'Agriculture et du Tourisme.

Cette motion comme tous les autres points, dont un ajouté en début de séance,

ont été votés à l'unanimité.

Le conseil a désigné Dominique Mallet pour remplacer Bruno Valle, démissionnaire, comme délégué de la communauté de communes auprès du lycée professionnel Revoul.

Approbation de l'exonération d'une taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Un emploi non-permanent à temps non-complet, de 30 heures hebdomadaire est créé pour la crèche de Visan. Toujours pour cette crèche, un recrutement est intervenu en urgence. Et ce, pour remplacer une agente en arrêt de travail depuis le lundi 27 septembre, ce qui nécessite la création d'un poste de contractuel à temps complet afin de régulariser la situation.



Paul Bérard a présenté la motion de soutien à la filière lavandicole. Photo Le DL/Laurence DENEY

L'affiliation au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du CDG84 est attribuée au groupement Sofaxis/CNP Assurances pour une durée de quatre ans.

Les admissions en non-valeur qui sont des abandons de recettes facturées aux

usagers après plusieurs relances sont autorisées pour 757,45 €. Les créances qui n'ont pu être récupérées sont principalement pour non-paiement par des professionnels qui se sont rendus à la déchèterie.

Suite à une proposition soumise à la commission des finances, pour exonérer

les librairies indépendantes de références (LIR), de la cotisation foncière des entreprises, le conseil décide l'exonération pour la librairie de Valréas et celle de Grignan, estimant pouvoir faire un geste représentant environ 1 000 € sur le budget.

Une exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour les locaux à usage industriel ou commercial n'utilisant pas le service est approuvée. Les 24 professionnels concernés font appel à des prestataires privés et fournissent un justificatif tous les ans.

Laurence DENEY

Les prochaines réunions sont fixées au jeudi 25 novembre à 18 h 30 et au jeudi 16 décembre à 18 h 30 à la cité du végétal.

Philippe Soguel invité par l'interco à parler de la lavande



Le conseil communautaire entoure Philippe Soguel. Photo Le DL/L.D.

Le président de la communauté de communes avait invité Philippe Soguel à intervenir au moment du vote de la motion de soutien à la filière lavandicole.

Philippe Soguel est vice-président de l'union des Profession-

nels des Plantes à parfum aromatiques et médicinales (PPAM) et président du syndicat des distilleries de la Drôme.

Il suit depuis une quinzaine d'années maintenant la réglementation européenne pour la

profession. Les huiles essentielles de lavande ont été placées dans les produits chimiques par mesure de simplicité. Les grands groupes ont trouvé qu'il était plus facile d'avoir un seul règlement. Depuis deux ou trois ans, de nou-

veaux sujets sont abordés et cette fois « c'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase ». Philippe Soguel a appris que des mesures très restrictives sont envisagées, et qu'il est essentiel d'agir avant que les textes ne sortent.

Pendant 15 ans, il est allé à Bruxelles et il a entendu qu'il n'était pas soutenu par les instances de son pays. Difficile en effet, puisque les huiles essentielles dépendent de cinq ministères, agriculture, environnement, santé, fraude et travail. Les actions sur le terrain portent leurs fruits. Les panneaux posés dans les champs sont efficaces.

Pour Philippe Soguel, la commission européenne commence à évoluer. Il faut faire avancer les

choses avec beaucoup de pragmatisme.

Plusieurs Villes de la Drôme et du Vaucluse ont déjà délibéré à titre individuel. Il insiste depuis le début de la campagne pour que ce soit l'exécutif qui défende le projet. La position du conseil communautaire est un soutien important pour lui.

La France est un des premiers producteurs de lavande avec l'Italie, l'Espagne et Bulgarie. Et surtout, la filière française est la seule qui soit organisée.

L'huile essentielle n'est pas tout : le miel de lavande pèse plus en économie. Pour le tourisme le levier est de 200 ; le champ de lavande a un impact important.

L.D.

Les travaux se poursuivent

Dans le cadre du renouvellement de la couche de roulement de ses routes, le Département réalise des travaux sur la D 976, dite route d'Orange. La section de l'avenue du Général de Gaulle entre l'intersection direction Vaison et la route de Bouchet nécessite au préalable un renouvellement du réseau d'eau potable financé par

le SIEA RIVAVI (Syndicat intercommunal eau et assainissement) soit 200 ml de conduit et 150 ml de branchements, pour un investissement de 97 000 €. D'autre part, le Conseil départemental a programmé le démarrage, mercredi 20 octobre prochain, des travaux de mise en accessibilité pour les per-

sonnes à mobilité réduite, de l'arrêt bus existant et qui se situe sur cette même voie à proximité de la pharmacie. Si toutefois la mairie ne change pas de projet, le déplacement de l'arrêt de bus ayant fait l'objet de plusieurs variantes, depuis la première option au droit de la place de la coconnière.

LDR

Un club en pleine expansion

Le Tennis Club se réunit le vendredi 8 octobre à 20 h au club house de Visan pour son assemblée générale qui verra le renouvellement de son bureau. Trois membres seront à remplacer et les candidatures sont à présenter au préalable pour toutes les personnes intéressées.

Le club se porte très bien puisqu'il compte plus de 160 inscrits, soit un bond de près de 50 % malgré la crise sanitaire. Les cours ont repris depuis la deuxième semaine de septembre.

Le montant de la subvention allouée par la mairie a été rectifié au mois d'août. L'activité n'avait pas cessé au niveau du club, bien au contraire. Tous les cours ont été donnés malgré la complexité des contraintes sanitaires,



Une équipe prête à vous accueillir.

comme la mise en place de couvre-feux. L'entraîneur qui est salarié a donc assuré pratiquement toutes ses heures de travail. D'autre part, la mairie avait reçu un montant de subvention erroné sur la somme versée par la mairie de Tulette. L'association qui offrait déjà gratuitement quelques heures

de cours dans le cadre du Foyer Rural d'Éducation Populaire (FREPE) qui gère les activités périscolaires, est intervenue plusieurs fois à l'école de Tulette ce qui a amené de nouveaux adhérents.

LDR

Plus d'informations au 06 49 80 00 96.

La Tribune du 7 octobre 2021

Des sachets dans les pharmacies



La pharmacie Tomas a reçu 1 000 sachets pour la prévention des violences sexuelles et sexistes.

Dans le cadre d'une campagne de prévention des violences sexuelles et sexistes, la communauté de communes, en collaboration avec les groupements de gendarmerie de la Drôme et du Vaucluse, a financé la fabrication de 10 000 sachets destinés à être distribués dans les pharmacies du territoire.

À cette occasion, une remise officielle de 1 000 sachets avait lieu le lundi 11 octobre à la pharmacie Tomas en présence de Marie-Catherine Peyron, vice-présidente de la communauté de communes, Corinne Testud-Robert, maire et Olivier Paravy, adjoint-chef de la gendarmerie de Valréas.

Toutes les informations sont données sur le petit sac en papier pour réagir, que ce soit en tant que victime ou témoin de violence au sein d'un couple, que ce soit un enfant en danger ou un adulte préoccupé par la situation d'un enfant, que ce soient des jeunes ou des adultes qui ont besoin d'aide (cyberviolence, harcèlement, chantage, etc.) ou tout simplement que ce soient des personnes qui ont peur de devenir violentes.

À cette occasion, Corinne Testud-Robert rappelle qu'une maison de confiance et de protection des familles a été inaugurée en 2020 à Carpentras. Un centre d'hébergement d'urgence

« Coup de Pouce » est ouvert à Valréas.

Olivier Paravy précise que les protocoles sont simples aujourd'hui pour intervenir. Les victimes se manifestent le plus souvent le week-end en fin d'après-midi. L'unité spécialisée de Carpentras pour lutter contre les violences à l'intérieur des familles compte quatre femmes gendarmes et une assistance sociale est en poste à Avignon.

Comme l'indique Marie-Catherine Peyron, les violences touchent toutes les couches de la société. À nous d'agir.

Plus d'informations sur www.arretonslesviolences.gouv.fr

LTRC26SU1018

Lavande : « sensibiliser l'exécutif français »



Les élus communautaires étaient unanimes pour soutenir la filière.

C'est la rentrée du conseil communautaire de l'Enclave des papas - pays de Grignan, jeudi 30 septembre. Au programme, les élus ont pu voter pour l'exonération de la CFE (cotisation foncière des entreprises) en faveur des librairies du territoire. Deux (une à Valréas et une à Grignan) sont ainsi concernés par cette mesure qui est estimée à 1 000 €.

« À chaque fois dans les réglementations, nous avons tout faux »

C'était pour les élus l'occasion d'exprimer leur solidarité auprès de la filière lavandicole. À cette occasion, Philippe Soguel, de Montségur-sur-Lauzon, vice-président de l'union des Professionnels des Plantes à parfum aromatiques et médicinales (PPAM) et président du syndicat des distilleries de la Drôme, est venu pour présenter la situation. « Les huiles essentielles font partie de notre patrimoine. La filière est exemplaire en termes de réglementation et cela depuis une dizaine d'années. Car nous avons été classés dans la catégorie produits chimiques un peu par simplicité. Mais nous nous sommes rapidement aperçus que c'est un produit très complexe. Or, à chaque fois, dans les réglementations, on a tout faux. Et au mois de juin, ça a été la goutte d'eau. » En effet, l'Europe étudie actuellement un renforcement de ses réglementations sur les produits chimiques pour éliminer les produits toxiques. Seulement, les huiles essen-

tielles sont assimilées à des produits chimiques et la classification ne fera pas de distinction. « Parce que la fleur est un produit agricole qui subit une transformation, les huiles essentielles sont classées produits industriels et les représentants de la Commission refusent pour des raisons de classification de reconnaître les huiles essentielles comme composant unique », précise la motion prise par les élus du territoire.

« En langage européen, cela veut dire interdiction »

« Contrairement à ce qu'il s'est passé il y a 15 ans, cette fois nous avons eu écho de la volonté de l'Europe de restreindre ce qui a attiré à la sensibilisation cutané. En langage européen, ça veut dire interdiction », précise Philippe Soguel. Raison pour laquelle de nombreux panneaux ont fleuri sur les champs de lavande et de lavandins cet été. Une manière

pour eux de sensibiliser le public et marquer les esprits. « Notre première demande est de sensibiliser l'exécutif français. Les huiles essentielles, ça concerne 5 ministères (agriculture, environnement, santé, fraude et travail) et c'est compliqué de mettre tout le monde d'accord. »

Et les enjeux sont importants pour la filière qui génère plus de 9 000 emplois directs et 17 000 indirects. « La France est l'un des plus grands pays producteurs d'Europe. Notre filière, même si elle est petite est structurée. L'impact de la lavande est infusé dans l'économie. Par exemple, le miel de lavande, fait plus de chiffre d'affaires que l'huile essentielle. Et c'est sans compter le tourisme ou les tilières de luxe. » Les élus ont adopté la motion de soutien à la filière lavandicole et à l'union des professionnels des plantes à parfum, aromatiques et médicinales à l'unanimité.

R. B.



Patrick Adrien a présidé le conseil communautaire.

LTRC26SU1010

La Tribune du 7 octobre 2021

La Tribune du 14 octobre 2021

Y a-t-il concurrence déloyale de l'interco ?

Lors de l'assemblée générale du Foyer Rural d'Éducation Populaire (FREP) qui s'est tenu le vendredi 8 octobre, le bureau a fait part d'un problème de recrutement pour le centre de loisirs mis en place pendant les vacances d'été.

Les animateurs volontaires ont très bien relevé le défi et ont respecté le protocole. Mais cette année, le recrutement était particulièrement difficile. Depuis 2 ans avec le contexte sanitaire il y a moins de formations et les animateurs qui les avaient commencées n'ont pas tous pu les terminer.

D'autre part, si le mois de juillet 2021 a pu retrouver un fonctionnement normal, tous les enfants n'ont pu être acceptés du fait du désistement d'animateurs qui ont préféré travailler pour « La boîte à malices » gérée directement par la communauté de communes.

Cet accueil de loisirs intercommunal a reçu des enfants cet été dans les écoles de Chamaret et de Colonzelle. C'est habituellement l'Association de Gestion du Centre (AGC) de Valréas qui assure la session, mais cet été c'est l'Institut de Formation, d'Animation et de Conseil (IFAC) d'Avignon qui a été retenu et qui offrirait une rémunération supérieure de 20 € par jour, ce qui explique le retrait des animateurs engagés sur Visan. Pour le président de l'association, Valentin Roudet,



Le bureau du FREP avec de gauche à droite Corinne Chevillon, Françoise Delord, Michel Delord et Valentin Roudet.

« le conseil d'administration est surpris du manque de cohésion au niveau de l'Enclave ».

Il souhaite une table ronde pour résoudre ce problème, les mails envoyés étant restés sans réponse.

Les explications de la CCEPPG

Marie-Catherine Peyron, vice-présidente déléguée à l'enfance, la jeunesse et la solidarité de la CCEPPG présente à la réunion dit vouloir assurer le suivi de cette proposition. Les explications sur cette situation qui n'est pas nouvelle sont données par la communauté de communes.

Elle passe par un prestataire dans le cadre d'un marché public. Il s'avère que cette année l'AGC a répondu trop tard et que l'IFAC qui a postulé publie le montant des rémunérations proposées aux animateurs. « Le fonctionnement du FREP est différent puisqu'il recrute directement les animateurs et touche des subventions, ex-

plique l'intercommunalité. Depuis 4 ou 5 ans, les associations ont du mal à recruter. Pourquoi n'augmentent-elles pas le montant des rémunérations ? L'association demande tous les ans à la communauté de communes une subvention d'équilibre. Si elle a plus de charges, elle peut faire une demande plus élevée en justifiant les motifs de cette augmentation. D'autres associations l'ont déjà fait. La subvention peut être majorée dans la mesure des capacités financières de la communauté de communes. La rémunération n'est pas le seul facteur à prendre en compte, les conditions de travail sont importantes aussi. »

Une réunion sera programmée avant la fin de l'année avec le FREP.

En attendant un appel est lancé aux jeunes pour les inciter à se lancer dans la formation d'animateurs ; ils trouveront facilement un emploi.

La Tribune du 14 octobre 2021

Démission de la coprésidente

Avec l'annonce de la démission de la coprésidente Anne Martel lors de l'assemblée générale du tennis club Visan Tulette qui s'est tenue au club house de Visan vendredi 8 octobre, la modification des statuts a été approuvée. Désormais il n'y aura plus qu'un président pour l'association au lieu des 2 coprésidents actuels. Sont élus au conseil d'administration : Paul Chaussy, Stéphane Faucher, Bernard Gontier, Betty Guttin, Catherine Guyennet, Eva Mourier, Patrick Mourier, Marie-Laure Philibert, Laurent Tomas. Le conseil d'administration se réunira prochainement pour élire le bureau.

Lors de l'assemblée générale,

l'entraîneur Fabien Seu a expliqué la montée du nombre d'adhérents. Le club a offert à 120 enfants de l'école de Tulette une invitation à venir découvrir le tennis, pensant en toucher 10 %. C'est en fait 30 % qui ont répondu favorablement et se sont vus proposer une licence découverte à 3 € ainsi qu'une semaine de stage gratuite. Cette opération sera à mener à l'école de Visan.

De nouveaux licenciés, c'est bien, mais il faut maintenant les fidéliser. Quand Fabien a été embauché, le club ne comptait plus que 60 licenciés ; plus de 160 aujourd'hui. Son objectif est de développer les animations et les compéti-



Les statuts sont modifiés suite à la démission de la coprésidente.

tions adaptées à tous les publics. La contrainte sera de former des juges arbitres, indispensables pour répondre à l'augmentation des compétitions. Actuellement 3 jeunes sont partants pour intégrer le parcours de formation.

La Tribune du 14 octobre 2021

Le Tennis club perd un coprésident



Le bureau du Tennis club de Visan Tulette n'aura plus qu'un président lors de son renouvellement. Photo Le DL/Laurence DENY

Le Tennis club de Visan Tulette n'aura bientôt plus qu'un seul président, après la démission d'Anne Martel, coprésidente. Lors de l'assemblée générale du vendredi 8 octobre, les statuts ont été modifiés, pour entériner le changement au niveau de la présidence. Le conseil d'administration renouvelé va se réunir pour désigner les membres du nouveau bureau. L'entraîneur du club, Fabien Seu, s'il se réjouit de l'augmentation de nombre d'adhérents dont une partie vient de l'école de Tulette, après l'offre de la licence découverte accompagnée d'une semaine de stage gratuite, avertit qu'il convient maintenant de les fidéliser. Des animations et des compétitions adaptées aux différents niveaux sont envisagées. Ce qui va nécessiter plus de juges arbitres au niveau du club. Des volontaires se sont proposés pour suivre la formation.

Vaucluse matin du 15 octobre 2021

Les pharmacies, relais d'alerte auprès de la gendarmerie



1 000 sachets rappelant les numéros d'urgence étaient remis lundi soir à la pharmacie Tomas. Photo Le DL/Laurence DENY

La remise officielle de 1 000 sachets a eu lieu lundi 11 octobre au soir à la pharmacie Tomas par Marie-Catherine Peyron, vice-présidente de la communauté de communes, en présence de Corinne Testud-Robert, maire, et Olivier Paravy, adjudant-chef de la gendarmerie de Valréas. A l'initiative de la communauté de communes et en partenariat avec les groupements de gendarmerie de la Drôme et du Vaucluse, 10 000 sachets en papier sont distribués dans les deux pharmacies de la Drôme et les cinq du Vaucluse. Sur chaque sachet, les numéros à appeler, en fonction de la situation, sont mentionnés : Le 17 pour la gendarmerie en cas d'urgence ; Le 39 19 si vous êtes victime ou témoin de violence au sein d'un couple. En situation d'urgence et si vous ne pouvez pas parler, envoyez un SMS au 114 ; Le 119 si vous êtes un enfant, un jeune ou un parent en difficulté. Possibilité d'envoyer un message par formulaire sur www.allo119.gouv.fr. Également sur netecoute.fr ou par chat, messenger sur ce site, ou en appelant le 0800 200 000 ; Le 08 019 019 11 si vous avez peur de devenir violent, du mal à vous contrôler. Vous pouvez également prévenir votre pharmacien qui est un relais d'alerte auprès de la gendarmerie. Les personnes présentes ont rappelé qu'une maison de confiance et de protection des familles a été inaugurée en mars 2020 à Carpentras. Plus proche, à Valréas, l'association Coup de Pouce propose un centre d'hébergement d'urgence.

Toutes les informations du sachet sont à retrouver sur www.arretonslesviolences.gouv.fr.

Vaucluse matin du 16 octobre 2021

Les acteurs de Visan à rosé réunis par la Maison du tourisme



La Maison du tourisme a fêté la réussite de la saison 2021 de Visan à rosé, qui a réuni en moyenne 150 visiteurs chaque lundi de l'été.

Les acteurs de Visan à rosé, manifestation qui a notamment proposé des animations musicales en live et des dégustations de vins locaux durant l'été, place de la Coccoinière, se sont récem-

ment retrouvés dans la cour de l'hôtel de Pellissier, sur invitation de la Maison du tourisme, pour partager le verre de l'amitié et faire le bilan de l'événement.

L'édition 2021 a été un réel

succès, avec une moyenne de 150 visiteurs par lundi.

Les élus, les vigneron, la Maison du tourisme et les bénévoles sont d'ores et déjà prêts pour une nouvelle saison.

Vaucluse matin du 20 octobre 2021

La communauté de communes concurrencerait-elle le FREP ?

Lors de l'assemblée générale du Foyer rural d'éducation populaire (FREP), le président Valentin Roudet a exposé la difficulté de recruter des animateurs pour le centre de loisirs.

Le FREP a tenu son assemblée générale le 8 octobre à la salle Frédéric-Mistral. La situation s'est dégradée ces deux dernières années avec la crise sanitaire du fait que les formations ont été suspendues. Le nombre d'animateurs disponibles est déjà réduit, explique Valentin Roudet, et le conseil communautaire qui gère le centre de loisirs La Boîte à malice a changé de prestataire et le nouveau allouait un salaire supérieur de 20 € par jour à celui proposé par le FREP. Ceci explique le désengagement d'animateurs avant les vacances d'été pour le FREP qui a été obligé de refuser des inscriptions, privant ainsi des enfants des activités du centre de loisirs.

Question de salaires

Jointe par téléphone, la communauté de communes s'est expliquée sur cette situation. Tout d'abord, le prestataire de services pour La Boîte à malice est retenu à la suite d'un appel d'offres. Or cette année, l'association de gestion du centre (AGC) de Valréas n'a pas répondu dans les délais. L'Institut de formation, d'animation et de conseil (IFAC) d'Avignon, qui a été retenu, affiche le montant de la rémunération dans ses offres d'emploi, ce qui n'est peut-être pas fait par les autres prestataires. La communau-



De droite à gauche : Valentin Roudet, le président du FREP, Michel Delord, Françoise Delord et Corinne Chevillon. Photo Le DL/L.D.

té de communes constate que les associations ont de plus en plus de mal à recruter des animateurs l'été depuis quelques années. Certaines ont augmenté les salaires et modifié les conditions de travail. Les associations touchent des subventions et rien ne les empêche d'augmenter les salaires et de solliciter une subvention d'équilibre supérieure si elles, dans la limite des possibilités budgétaires de la communauté de communes. Un rendez-vous sera proposé au FREP avant la fin de l'année et d'autres associations locales pourront aussi être rencontrées. Le résultat de l'exercice budgétaire est positif, la caisse d'allocations familiales a pris en compte les effectifs de l'année précédente. Une nouvelle date est définie pour le prochain exercice qui est arrêté du 1^{er} septembre au 31 août au lieu du 1^{er} juillet au 30 juin afin de coller à l'année scolaire.

Laurence DENY

La maire refuse toujours la mise à disposition de la salle de l'étage de l'école

Profitant de la présence de la maire Corinne Testud-Robert, le FREP a demandé que la salle de classe qui n'était plus utilisée à l'étage, puisque l'institutrice n'a pas été autorisée à la réintégrer en début d'année scolaire, soit mise à sa disposition pendant l'interclasse de 12 h à 14 h. Une centaine d'enfants mange à la cantine et il faut 3 salles pour les accueillir. La salle du rez-de-chaussée étant maintenant occupée, les animateurs souhaitent disposer de celle de l'étage en cas de mauvais temps pendant l'interclasse de midi. Le préau ou la cour peuvent suffire en ce moment mais une salle à l'abri pour des activités serait d'autant plus appréciée qu'une salle est libre et qu'elle a été complètement rénovée, y compris l'isolation. Emmener les élèves dans une salle à l'extérieur de l'école n'est pas envisageable, notamment pour un problème d'effectif puisqu'il faudrait un animateur pour 14 enfants pour les accompagner.

La maire reste sur sa position, refusant que des enfants retournent à l'étage pour des questions

de sécurité. Une prochaine réunion doit avoir lieu pour rediscuter de cette problématique.

Le rapport d'activité est écourté du fait de l'annulation des principales manifestations et la suspension des activités pendant une partie de l'année. Le FREP participe toujours très activement à la rédaction et à la diffusion du journal Lou Blagaïre qui paraît habituellement tous les 2 mois en 850 exemplaires avec maintenant une version numérique disponible.

Bernard Racanière, un des cofondateurs de l'association créée en 1983, a proposé 4 pistes pour développer les activités : un salon du livre, une section sport de loisirs, du cinéma de plein air avec les viticulteurs, une éducation à l'environnement.

Anne-Catherine Peyron, vice-présidente de la commission enfance et jeunesse à la communauté de communes, et Christiane Sireta, présidente de la Ligue de l'enseignement, qui avaient répondu présentes à l'invitation ont salué le travail effectué par l'association et ses bénévoles.

Vaucluse matin du 18 octobre 2021

Des pompons colorés pour l'éveil à l'art des tout-petits



Sophie Félix, directrice de la crèche communautaire Le Bac à sable.

La crèche communautaire Le Bac à sable a tenu sa réunion de rentrée avec les familles et présenté ses projets d'animation pour la nouvelle saison.

Les dates à noter sont le vendredi 22 octobre, avec le projet "Pompon", l'art et le tout-petit, pour faire découvrir de nouvelles gestuelles et développer l'esprit créatif des enfants. "Pompon" est un projet inspirant commun à toutes les crèches du territoire, qui tient compte des besoins de l'enfant, des retours et des évaluations de tous ceux qui y ont participé. L'art de la danse, du mouvement et un décor tout en pompons, des vrais, de toutes les couleurs.

Des artistes viendront en immersion avec leur spectacle pour faire participer activement les

bambins. Ils apprendront au personnel de la crèche à animer des ateliers d'éveil au mouvement créatif et à accompagner les enfants dans leur développement psychomoteur. Le 26 janvier 2022, la crèche sera fermée et toutes celles de la communauté de communes se retrouveront pour une journée bilan.

Théâtre, lectures, cirque...

Le jeudi 28 octobre, les enfants assisteront à une représentation au Théâtre du Rond Point de Valréas, dans le cadre du festival ToutiFesti.

Le vendredi 19 novembre, en partenariat avec la médiathèque, un auteur viendra lire un conte aux petits.

Des animations régulières toute l'année sont program-

mées une semaine sur deux : un intervenant extérieur pour des activités de cirque et psychomotrices et une bénévole de l'association Lire et faire lire pour un atelier autour du livre, avec des lectures choisies.

D'autre part, l'équipe de la crèche va suivre une formation pour apprendre à bien maîtriser la communication gestuelle avec les plus petits, ceux qui n'ont pas encore acquis le langage oral.

La directrice de la crèche, Sophie Félix, a présenté aux familles qui s'étaient déplacées, les membres de l'équipe et les a informées qu'un recrutement était en cours afin de remplacer une encadrante ayant déposé une demande de disponibilité à partir du mois de novembre.

L.D.

Vaucluse matin du 20 octobre 2021

Bientôt la réservation de sapins de Noël auprès des P'tits Visanais

À l'occasion de son assemblée générale, à l'espace Gérard-Sautel, l'association Les P'tits Visanais a présenté le programme des activités qu'elle va organiser dès la rentrée scolaire prochaine.

L'assemblée générale de l'association Les P'tits Visanais s'est tenue à l'espace Gérard-Sautel le 14 octobre. Le programme des activités pour la nouvelle année scolaire a été dévoilé. Il est, dans un premier temps, prévu la distribution de sapins de Noël, le samedi 4 décembre, de 9 heures à midi, à la ferme de l'Estau. Le bon de commande devra être déposé avant le 14 novembre à la pharmacie, à la Maison de la presse ou à la ferme de l'Estau.

Une vente de crêpes se fera lors du marché de Noël, les samedi 11 et dimanche 12 décembre, à l'espace Gérard-Sautel.

2 855 euros pour financer les projets pédagogiques de l'école

Le loto de l'école se tiendra le samedi 5 mars 2022, à 15 heures, à l'espace Gérard-Sautel.

Un marché aux fleurs aura lieu le dimanche 24 avril 2022, de 9 à 17 heures, devant la mairie, à l'occasion du deuxième tour de la présidentielle.

La fête de l'école se déroulera vendredi 24 juin 2022, à 19 heures, sur la pelouse de l'espace Gé-



De gauche à droite : Christophe Duran, président ; Laurence Roux, trésorière adjointe ; Alhena Koopman, trésorière ; Virginie Duran, secrétaire ; Vanessa Torres, secrétaire trésorière adjointe ; Élodie Henrion Chenal, secrétaire adjointe ; et Vincent Boyer, vice-président.

rad-Sautel.

En ce qui concerne le bilan des activités de l'année écoulée, l'association a réussi à organiser quatre manifestations : la vente de sapins en décembre en remplacement de Visado, la vente de sacs personnalisés par les enfants en juin, le spectacle de fin d'année de l'école le 25 juin et la vente de 150 crêpes à la soirée

guinguette du 24 juillet. Le Crédit Agricole a offert 470 euros à l'association pour le financement des ateliers spectacles du centre dramatique des villages du Haut Vaucluse.

L'argent récolté a permis de financer les projets pédagogiques de l'école, à hauteur de 2 855 euros.

Comme tous les ans, les élèves

de CM2 qui ont quitté l'école Jossette-Constant ont reçu en souvenir un gobelet réutilisable au nom de l'association.

Lors des questions diverses, Bernard Racanière a proposé d'étudier la création d'un salon du livre pour la jeunesse, soutenu par Jean Morin, président d'Expressions visanaises.

Le bureau a été renouvelé à

l'identique : le président, Christophe Duran, s'est finalement représenté pour un nouveau mandat, avec Vincent Boyer, vice-président, Alhena Koopman, trésorière, Laurence Roux, trésorière adjointe, Virginie Duran, secrétaire, Élodie Chenal, secrétaire adjointe, et Vanessa Torres, secrétaire trésorière adjointe.

L.D.

Vaucluse matin du 20 octobre 2021

Un salon des artisans et créateurs de santons



Le village provençal de Pierre Fambon.

Festi Visan organise son salon des santonniers, artisans et créateurs de santons, à l'espace Gérard-Sautel, les samedi 23 de 10 à 19 heures et dimanche 24 octobre de 10 à 18 heures. Vingt-quatre stands seront installés et des animations musicales, avec Mabrouck, seront organisées.

Chaque santonnier offrira une pièce de sa création pour la traditionnelle tombola. La scène de l'espace Sautel sera décorée avec

le village provençal de Pierre Fambon. Un village qui se perfectionne au cours des années. Son installation va nécessiter toute une journée de travail à trois personnes.

Pour la restauration, la buvette sera ouverte et une collation frites et saucisses sera proposée.

Plus d'informations par téléphone au 06 32 16 03 20 ou bien au 06 22 80 51 34.

VISAN • Le salon du santon les 23 et 24 octobre. Festi-Visan prépare activement son salon du santon interrégional qui se déroulera à l'Espace Gérard Sautel, samedi 23 octobre de 10 à 19h et dimanche 24 octobre de 10 à 18h. La présidente de l'association Martine Collado et son équipe accueilleront plus d'une vingtaine de santonniers ce week-end. Des animations sont prévues également pendant le salon.

→ Entrée libre mais pass sanitaire et masque obligatoires.



/PHOTO B.F.

La Provence du 21 octobre 2021

Vaucluse matin du 20 octobre 2021

Il vole la voiture en Vaucluse et est arrêté en Drôme

Un Drômois de 47 ans qui avait volé une voiture le 7 octobre dernier vient d'être condamné à 7 mois de prison ferme auxquels s'ajoutent 5 mois d'une révocation de sursis pour une peine antérieure. Il a été incarcéré suite à ce jugement.

Le jour des faits, il avait commis plusieurs vols dans des véhicules stationnés à Visan avant de partir au volant d'une Citroën C15 rouge. Le véhicule appartenait à un chasseur de l'Enclave et ce dernier a immédiatement prévenu la gendarmerie et les fédérations de chasse de Vaucluse et de Drôme.

C'est justement un chasseur qui a repéré le véhicule à Richerenches, facile à identifier car il s'agissait d'un C15 rouge, et a suivi le véhicule pendant que son passager avait le réflexe d'appeler immédiatement le 17. Les gendarmes de Grignan, Suze-la-Rousse et Bollène ont été alertées et se sont déplacées rapidement sur le secteur.

L'une des patrouilles a croisé le véhicule à Suze-la-Rousse. Le conducteur a alors abandonné la voiture sur le bas-côté et s'est enfui à pied dans un bois. Les gendarmes ont bouclé le périmètre et fait appel à un chien pisté du Teïl.

Le voleur est resté caché pendant 1 h 30 puis est sorti du bois pensant que les gendarmes se-



Le véhicule a été abandonné dans un champ à hauteur de Suze-la-Rousse.

raient repartis. Mais les militaires n'avaient pas abandonné les recherches et l'ont interpellé immédiatement. Les gendarmes se sont appuyés sur le Dispositif d'appui interdépartemental (DAI) qui permet à un Officier de police judiciaire de placer en garde à vue un délinquant interpellé dans la Drôme alors que le militaire est affecté dans le Vaucluse, et vice-versa. Un nouveau dispositif qui porte donc ses fruits comme ont pu s'en féliciter les chefs d'esca-

drons Collot et Vallée des compagnies de Pierrelatte et d'Orange : « *Contrairement aux États-Unis où il suffit de sortir d'un État pour que les policiers interrompent leur action, ici les gendarmes peuvent agir dans une autre région. Dans notre cas, les gendarmes de PACA ont interpellé le voleur dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.* » Ce sont, au total, plus de quinze gendarmes de Vaucluse et de la Drôme qui ont participé à l'opération.

■ MONTÉLIMAR - CHÂTEAUNEUF DU RHÔNE

La discothèque Le Must ravagée par un incendie

C'est vers 6 h du matin mardi qu'un automobiliste circulant sur la RN7 a prévenu les secours d'un départ de feu à la discothèque le Must (ex La Ferme), lieu mythique de la nuit montilienne. Le bâtiment, implanté à la sortie sud de Montélimar se situe sur Châteauneuf-du-Rhône. Rapidement, 28 pompiers des centres de Montélimar, Sauzet, Le Teïl et Saint-Paul-Trois-Châteaux sont intervenus pour maîtriser les flammes. Vers 8 h, l'incendie a été maîtrisé, mais les dégâts sont considérables. Il faudra plusieurs mois de travaux avant d'envisager la réouverture.

La Tribune du 21 octobre 2021

VISAN Pendant 2 jours avec Festi Visan

Visan redevient la capitale du santon

Le rendez-vous est confirmé par l'association Festi Visan, le salon du santonnier se tiendra bien à l'espace Gérard Sautel le samedi 23 octobre de 10 h à 19 h et le dimanche 24 octobre de 10 h à 18 h. Une loterie clôturera le week-end avec les santons offerts par les exposants.

Le grillonnais Pierre Fambon sera, lui aussi, de retour avec son village provençal qui s'est encore agrandi et perfectionné pendant le dernier confinement. Les santons de son village sont tous tournés vers le public, contrairement aux crèches où les santons sont souvent vus de dos. La mise en place nécessitera toute la journée du vendredi.



L'équipe de Festi Visan prépare depuis plusieurs semaines le salon du santon.

L'animateur Mabrouck sera présent le week-end avec des activités musicales

Les protocoles sanitaires ont évolué. Une buvette sera ouverte et les cuisiniers bénévoles de

l'association proposeront une petite restauration composée de frites et de saucisses.

Plus d'informations au 06 32 16 03 20 ou au 06 22 80 51 34.

La Tribune du 21 octobre 2021

VISAN • Salon du santon.



Festi-Visan vous attend au salon du santon interrégional qui se déroulera à l'espace Gérard Sautel samedi 23 octobre de 10 à 19h et dimanche 24 octobre de 10 à 18h. La présidente de l'association Martine Collado et son équipe accueilleront plus d'une vingtaine de santonniers ce week-end. Des animations sont prévues. → Entrée libre mais pass sanitaire et masque obligatoires.

/ PHOTO A.A.

La Provence du 22 octobre 2021

VISAN À la crèche communautaire

Recrutement en cours



Sept familles étaient présentes à l'assemblée générale de la crèche communautaire.

Comme chaque année la crèche communautaire « Le bac à sable » a fait sa réunion de rentrée, à laquelle 7 familles ont participé le mardi 12 octobre. Sophie Felix, la directrice, en a profité pour présenter l'équipe qui accueille au quotidien enfants et parents. Elle précise qu'une des encadrantes ayant demandé une mise en disponibilité, un recrutement va être effectué pour assurer le remplacement à compter de début novembre.

Les projets pour cette saison

Animations cirque avec intervenant extérieur, atelier autour du livre avec l'association « Lire et faire lire », formation de l'équipe à la communication par signes, participation au festival Touti-Festi organisé par le Théâtre du Rond-Point à Valréas le jeudi 28 octobre, animation conte avec un intervenant extérieur le 19 novembre, projet « Pompon » Art et Tout-petits, commun à toutes les crèches du territoire.

La Tribune du 21 octobre 2021

Un salon du livre pour la jeunesse ?



De gauche à droite Christophe Duran (président), Laurence Roux (trésorière adjointe), Alhena Koopman (trésorière), Virginie Duran (secrétaire), Vanessa Torres (secrétaire/trésorière adjointe), Elodie Henrion Chenal (secrétaire adjointe), Vincent Boyer (vice-président).

L'association des P'tits Visanais a fêté sa cinquième bougie lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 14 octobre à l'espace Gérard Sautel. Le conseil d'administration s'est étoffé avec 7 nouvelles recrues, portant à 24 le nombre de participants sur les 80 membres adhérents.

Le président, Christophe Duran rappelle que « chez les P'tits Visanais tout le monde est écouté et a son mot à dire, notamment lors des débriefings après chaque manifestation ». Les enfants sont aussi intégrés dans les actions, comme récemment avec la vente de sacs personnalisés. Le rapport d'activité reste positif puisque l'association a organisé 4 manifestations dont 2 nouvelles : la vente de sapins en décembre (auparavant assuré par Visado) et la vente de sacs en juin. Le spectacle de l'école s'est tenu le 25 juin et une vente de crêpes à la soirée guinguette le 24 juillet.

Le travail collectif est bien

récompensé ; toutes les demandes de l'équipe enseignante furent validées et les projets pédagogiques financés à 100 %.

L'Intermarché de Tulette a offert 200 masques en tissu pour les élèves du CP au CM2 et le crédit agricole a octroyé 470 € pour le financement des ateliers/spectacles proposés par le centre dramatique des villages du Haut Vaucluse.

Manifestations prévues pour l'année scolaire

Reprise de la vente de sapins de Noël à venir retirer à la ferme de l'Estau le samedi 4 décembre de 9 h à 12 h. Vente de crêpes à l'occasion du marché de Noël à l'espace Gérard Sautel le samedi 11 décembre de 11 h à 17 h. Retour du loto à l'espace Gérard Sautel le samedi 5 mars à 15 h. Marché aux fleurs devant la mairie le dimanche 4 avril de 9 h à 17 h pendant le deuxième tour des élections présidentielles. La fête des écoles sur la pelouse de

l'Espace Gérard Sautel le vendredi 24 juin à 19 h.

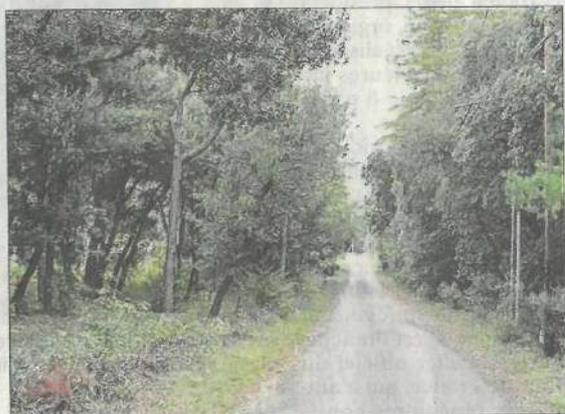
Bernard Racanière propose la mise en place d'un salon du livre pour la jeunesse, proposition à laquelle adhère Jean Morin, président de l'association Expressions Visanaises, et qui sera examinée par le conseil d'administration des P'tits Visanais.

Lors de la précédente assemblée générale, suite à la démission de la présidente Hella Rolland, Christophe Duran avait accepté de prendre le relais pour un an afin d'assurer la pérennité de l'association en attendant de trouver un(e) candidat(e).

Le conseil d'administration qui s'est réuni après l'assemblée générale l'a reconduit à son poste. Le reste du bureau demeure également inchangé avec Vincent Boyer comme vice-président, Alhena Koopman trésorière, Laurence Roux trésorière adjointe, Virginie Duran secrétaire, Elodie Chenal secrétaire adjointe, Vanessa Torres secrétaire trésorière adjointe.

L'ESPRESSO

Élagage et entretien des lignes électriques en novembre



L'élagage pour l'entretien des lignes électrique démarrera début novembre.

L'entreprise Marques Fernando réalisera pour le compte de Enedis des travaux d'élagage dans la commune, à proximité des lignes électriques 20 000 volts, dès le mois de novembre. La durée des travaux n'est pas quantifiée, car ils dépendent de leur volume et de la météo et pourront donc se poursuivre jusqu'à la fin de l'année.

L'entretien et la maintenance des lignes électriques sont réalisés par un exploitant forestier habilité, autorisé à couper les arbres et les branches susceptibles d'occasionner des courts-circuits ou des dégradations aux ouvrages. Le propriétaire des arbres est responsable de ceux qui sont plantés sur son terrain, si leur plantation est postérieure à la ligne électrique ou si le réseau est situé sur le domaine public et les arbres sur le domaine privé. La distance entre les branches et la ligne doit respecter la réglementation et l'élagage est à la charge du propriétaire. Dans les autres cas, l'élagage est à la charge d'Enedis. La distance minimale entre la ligne électrique basse tension et la végétation est de trois mètres si les fils sont nus et d'un mètre si le câble est torsadé. Lorsque des branches ou les chutes d'arbre endommagent les lignes électriques situées sur le domaine public, le montant de la réparation est facturé au propriétaire ou à l'occupant.

Vaucluse matin du 28 octobre 2021

Un nouveau et unique président



Week-end radieux pour le tennis club.

Le conseil d'administration du tennis club Visan-Tulette (TCVT) vient de se réunir pour élire son bureau à la suite du changement de statut validé lors de l'assemblée générale du 8 octobre dernier. Un seul président est élu pour l'association et les remplacements de Sébastien Auvergne, Jean-Luc et Marie-Laure Philibert étaient à pourvoir. Le nouveau bureau est constitué de Laurent Tomas président, Bernard Gontier vice-président, Anne Martel trésorière, Eva Mourier secrétaire et Émeline Reynaud-Parasols secrétaire adjointe.

Le soleil fut radieux pour tou-

tes les équipes du tennis club en lice ce week-end. Carton plein pour ses équipes avec la victoire de TCVT 1 femme 4/1 avec Marie Pierre, Eva et Marie Laure qui recevait le TC Montélimar 1. L'équipe 2 féminine était exempt.

Victoire à Saulce de l'équipe 3 homme avec Romain, Micka et Pierre Antoine pour un beau 5/0.

Victoire 5/0 de l'équipe 2 homme chez le club voisin du TC Taulignan avec Robin, Patrick, Franck, Victor et capitain Wilfried.

Et victoire 4/1 de TCVT1 homme avec Florian, Polo et Lolo.

La Tribune du 28 octobre 2021

Opérations élagage



Des travaux d'élagage et d'abattages vont débiter le 1er novembre.

Des travaux d'élagages et d'abattages d'arbres vont débiter sur la commune à partir du 1er novembre dans le cadre du plan d'entretien et de maintenance des lignes électriques 20 000 volts. En fonction de la météo, ils pourront se poursuivre jusqu'à la fin de l'année. Ces travaux sont confiés par Enedis à l'entreprise SAS Marques Fernando, exploitant forestier habilité à effectuer des élagages à proximité des lignes électriques dans le but d'assurer la sécurité des ouvrages et des tiers. Le code de l'énergie autorise

la coupe des arbres et des branches se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, qui pourraient gêner leur pose ou occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages par leur mouvement ou leur chute.

Pour rappel, l'élagage est à la charge du propriétaire si la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ou si la ligne est sur le domaine public, l'arbre est sur le domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne sont pas réglementaires.

La Tribune du 28 octobre 2021

En mémoire des métiers disparus

Le village provençal de Pierre Fambon et Danielle Rey a pris de l'ampleur pendant le confinement.

De nouvelles animations sont installées comme le terrain de pétanque devant le bar de la marine où se retrouvent les joueurs de cartes de Pagnol, les charbonniers italiens arrivés au XIXe siècle en Provence qui faisaient brûler du bois pour obtenir du charbon, les moissonneurs, les ramasseurs d'olives. Sans oublier le torpilleur, véhicule hippomobile constitué d'un tonneau de vidange monté sur deux roues dans lequel les eaux usées entreposées dans des toupines (seau hygiénique) étaient collectées par un préposé chargé de leur vidange. Le tonneau était appelé la bote, du provençal bouta : tonneau. Cette pratique s'est arrêtée complètement en 1952, remplacée par le tout-à-l'égout.



Danielle Rey et Pierre Fambon devant leur village provençal.

Alors que Pierre Fambon fabrique les maisons, installe les mécanismes et imagine la mise en scène, Danielle Rey de Montbrison s'occupe de la décoration, des fleurs et autres plantations qui embellissent le village. Le village pouvait être admiré pendant 2 jours, les 23 et 24 octobre sur l'estrade

de l'espace Sautel dans le cadre du salon du santon organisé par Festi Visan. Outre les 24 exposants, Mabrouck était présent pour une animation musicale adaptée à un environnement qui bien que festif était aussi culturel au vu des nombreux échanges entre le public et les santonniers.

La Tribune du 28 octobre 2021

EntreChats et Petits Rats font le bilan



À gauche, Dominique Durand, professeure et chorégraphe et Élisabeth Klein, présidente.

La présidente de l'association Entrechats et Petits Rats, Élisabeth Klein, rappelle à l'occasion de l'assemblée générale du 23 octobre que la création de l'association en 2015 a pour objet la formation de danse classique, néoclassique et la barre à terre. Elle avait à son actif 11 représentations effectuées sur les communes de Visan, du Pègue et au Théâtre du Rond-Point à Valréas. Au cours de l'année 2020, année perturbée par la situation sanitaire, le spectacle du 14 mars est annulé et les cours sont arrêtés.

Pour l'année 2021, une reprise des cours est enfin autorisée le 8 septembre avec obligation du Pass sanitaire. Les jours, horaires et tarifs restent inchangés. Pour rappel, les cours ont lieu le mercredi de 14 h à 15 h 15 pour le préballet, de 15 h 15 à 16 h 15 pour la barre à terre suivi de ballet jusqu'à 17 h 45 et le samedi de 10 h à 11 h pour la barre à terre suivie du ballet de 11 h à 12 h 30. L'association a participé au forum des associations le 5 septembre dernier. Après les élections, le bu-

reau est inchangé : Élisabeth Klein présidente, Élodie Bruandet trésorière et Camille Bruandet secrétaire. Pour l'année 2022 deux spectacles sont programmés : le 14 mai à Visan et le 28 juin au TRP de Valréas dans le cadre des rencontres chorégraphiques. Les cours sont toujours assurés par la professeure et chorégraphe Dominique Durand qui va bientôt fêter ses 50 ans... d'enseignement.

Pour toutes informations, par mail : danse.epr@orange.fr ou par téléphone au 07 83 74 15 10.

La Tribune du 28 octobre 2021

Ils se feront sans déplacement



L'arrêt bus sera bientôt accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le Département va démarrer le 2 novembre prochain des travaux sur la RD 976 avenue du général de Gaulle. Il s'agit de modifier l'arrêt de bus existant pour le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite. Cet arrêt est situé en face de la pharmacie.

Les travaux vont durer de 5 à 6 semaines et une circulation alternée par feux sera installée pour les besoins du chantier. Ils consisteront en un élargissement des trottoirs, une diminution des pentes pour les personnes à mobilité réduite et un marquage au sol.

Le conseil municipal réuni le 4 juillet 2019 avait voté à l'unanimité une demande de subvention pour des travaux

d'aménagement d'arrêts de bus pour personnes à mobilité réduite en bas de la place de la coconnière, les deux arrêts bus devant la pharmacie étant considérés comme dangereux. Les 2 places « minutes » situés à proximité de la poste et à la suite du café du siècle devaient être déplacées le long du mur peint avec des motifs d'écobliers.

L'emplacement au droit de la place de la coconnière était choisi également en vue d'un rapprochement du centre du village.

Le changement de municipalité a entraîné le changement de projet. Les travaux prévus fin 2019 doivent enfin démarrer avant la fin 2021.

LTRC26SU1017

La Tribune du 28 octobre 2021

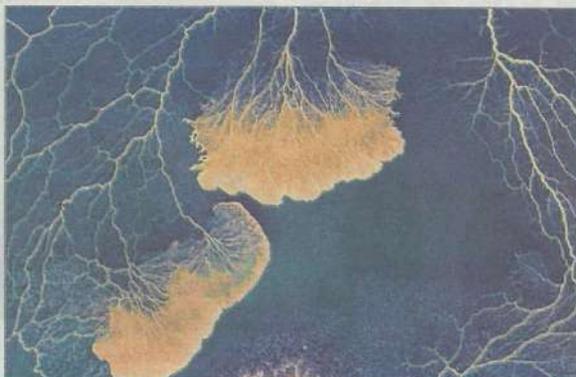
Participation au Projet #ElèveTonBlob

Du 11 au 17 octobre, les élèves de la classe de CE2-CM1 de l'école Josette Constant ont participé à l'expérience éducative officielle du Centre National d'Etudes Spatiales (CNES) #EleveTonBlob. L'école de Visan fait partie des 4 500 écoles, collèges et lycées qui ont été sélectionnés en juin 2021 pour se joindre à cette expérience originale et d'envergure, basée sur l'étude du comportement du *Physarum polycephalum*, plus connu sous le nom de « blob ».

Cette expérience éducative est liée à la mission Alpha de l'astronote Thomas Pesquet et a été proposée en partenariat avec le CNRS et l'académie de Toulouse.

Au début du mois de septembre, le CNES a envoyé à l'école une enveloppe contenant un sachet de 5 sclérotés : ce sont des blobs endormis. Il faut savoir qu'un blob peut rester endormi pendant plusieurs années.

Le blob est un organisme unicellulaire de couleur jau-



Surnommé Blobi Wan Kenobi, le blob popularisé par la chercheuse Audrey Dussutour est un organisme unicellulaire entouré de mystères.

ne. Ce n'est ni une plante, ni un animal, ni un champignon. Il ne possède ni cerveau, ni bouche, ni pattes, mais c'est une cellule aux capacités étonnantes.

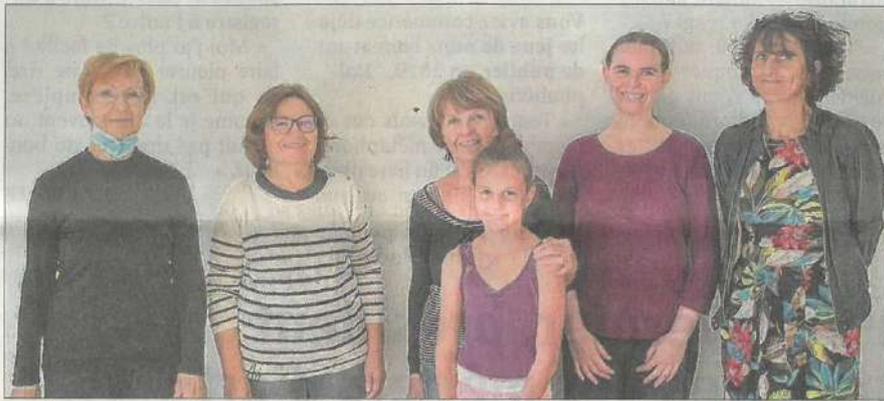
Depuis le mois de septembre, les élèves de la classe ont appris à réveiller et à faire grandir un blob.

Ce projet a permis aux élèves d'apprendre à appliquer un protocole scientifique identique à celui mis en

œuvre par Thomas Pesquet dans la station spatiale internationale. Les observations quotidiennes permettent aux écoliers de bien voir la différence entre le développement de ces organismes sur terre et dans l'espace. Grâce à ce projet, ils ont appris aussi à rédiger un journal de bord. Ils se sont tous passionnés pour ce projet et en particulier pour Blobi, le blob de la classe.

La Tribune du 28 octobre 2021

Les cours de danse de l'association Entrechats et petits rats ont repris



Dominique Durand, à gauche, à côté de la présidente, Elisabeth Klein. Photo Le DL/Laurence DENY

L'assemblée générale de l'association Entrechats et petits rats s'est tenue, samedi 23 octobre, à la salle Frédéric-Mistral.

Pour la présidente, Elisabeth Klein, l'association qui donnait 11 représentations après sa création en 2015, était bien partie. Cependant les spectacles ont été annulés et les cours arrêtés. L'association a tout de même pu participer au forum des associations le 5 septembre.

Les perspectives pour 2022

prévoient deux spectacles : le 14 mai à Visan et le 28 juin au théâtre du Rond-Point. Quant aux cours, ils ont repris aux mêmes tarifs et à leurs horaires habituels : le mercredi, préballet de 14 à 15 h 15, barre à terre de 15 h 15 à 16 h 15, suivi du ballet jusqu'à 17 h 45. Le samedi, barre à terre de 10 à 11 heures, suivie du ballet de 11 à 12 h 30.

La professeure de danse et chorégraphe, Dominique Durand, devrait aussi fêter ses 50 ans de partage de sa passion

de la danse classique et néo-classique l'année prochaine.

Après le conseil d'administration, le bureau est inchangé : Elisabeth Klein, présidente, Élodie Bruandet, trésorière, et Camille Bruandet, secrétaire.

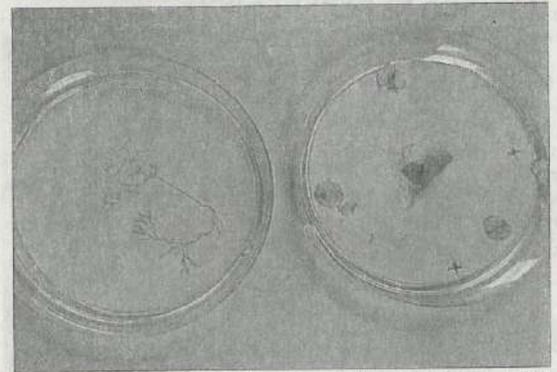
Laurence DENY

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez joindre l'association par mail :

danse.epr@orange.fr ou par téléphone au 07 83 74 15 10.

Vaucluse matin du 29 octobre 2021

Les blobis des élèves de la classe de CE2-CM1



Blobi 4 et Blobi 5 au deuxième jour de leur réveil. Photo Le DL/Laurence DENY

La classe de CE2-CM1 de l'école Josette-Constant fait partie des 4 500 établissements scolaires sélectionnés pour recevoir gratuitement un kit contenant un sachet de cinq sclérotés qui sont des blobis endormis (un blob peut rester endormi pendant plusieurs années), accompagnés de protocoles expérimentaux dans le cadre de l'expérience #EleveTonBlob, proposé par le service Éducation jeunesse du Centre national d'études spatiales (CNES) en partenariat avec le CNRS.

Le blob, ou Physarum polycephalum, n'est ni une plante, ni un animal, ni un champignon. Cet organisme unicellulaire jaune, gluant et social ne possède ni cerveau, ni bouche, ni pattes, mais il est capable de se déplacer, de se nourrir, de s'organiser et même de transmettre ses apprentissages à un autre

blob. Cette expérience éducative, liée à la mission Alpha de l'astronaute Thomas Pesquet, s'est tenue du 11 au 17 octobre. Depuis le mois de septembre, les élèves de la classe ont appris à réveiller et à faire grandir un blob. Ce projet leur a permis d'apprendre à appliquer un protocole scientifique identique à celui mis en œuvre par Thomas Pesquet dans la station spatiale internationale sur sa créature surnommée Blobi Wan Kenobi, personnage de Star Wars. Et de comparer leurs observations sur le développement du blob avec ou sans apesanteur.

Grâce à ce projet, ils ont appris aussi à rédiger un journal de bord. Ils se sont tous passionnés pour cette expérience et en particulier pour Blobi, le blob de la classe.

L. D.

Vaucluse matin du 30 octobre 2021

L'arrêt de bus restera en face de la pharmacie

Le 2 novembre prochain, le chantier pour la mise aux normes des arrêts de bus commencera pour une durée de cinq à six semaines. Un chantier qui a connu moult rebondissements, pour revenir à la situation d'origine concernant l'arrêt en face de la pharmacie.

Le chantier pour la mise aux normes des arrêts de bus et leur accessibilité aux Personnes à mobilité réduite (PMR) commencera le 2 novembre prochain pour une durée estimée entre cinq à six semaines. Ils seront aménagés sur le parking situé en bas de la rue du portail neuf et le long de la chaussée à hauteur des numéros 375 et 381, avenue du Général-de-Gaulle. À cet effet, il est prévu de réaliser un élargissement des trottoirs, une diminution des pentes et un marquage au sol.

L'emplacement des arrêts de



Les arrêts de bus PMR resteront finalement à proximité de la pharmacie. Photo Le DL/Laurence DENY

bus a fait l'objet de plusieurs projets. Le Département avait proposé, en 2019, de les réaliser à cet endroit, mais la municipalité en place avait préféré une implantation à proximité de la place de la Coconnière. Éric Phétysson, alors maire,

avait souligné que l'arrêt de bus situé devant la pharmacie, dans un virage, était dangereux car certains automobilistes, peu patients, n'hésitent pas à doubler sans aucune visibilité.

Le conseil départemental,

puisque le conseil régional, qui gère les lignes régulières, ont été contactés et le projet modifié en ce sens avait alors été validé en conseil municipal le 4 juillet 2019.

Des travaux à l'origine prévus pour début 2021

Les travaux devaient démarrer à l'automne de la même année, avec le réaménagement de la place de la Coconnière. Ils ont été retardés du fait de l'état des canalisations d'eau potable et de la présence d'anciens branchements en plomb qu'il était indispensable de remplacer. Le gestionnaire du réseau, Rivavi, était en attente du financement.

Lors du conseil municipal du 20 octobre 2020, à la question de Jean Prévost : « Qu'est-il des travaux pour l'arrêt de bus accessible aux personnes à mobilité réduite ? », Corinne Testud-Robert, nouvelle ment maire, avait répondu :

« Il sera situé sur la place de la Coconnière, au niveau de la maison de M^{me} Ferlanda. » Puis à la question sur la date de démarrage des travaux, qui dépendait de l'intervention du syndicat Rivavi, la réponse avait été que « Rivavi pourrait intervenir d'ici la fin de l'année, donc les travaux pour l'arrêt de bus pourraient commencer début 2021 ».

Et enfin, au conseil municipal du 5 février 2021, lors du débat sur la halle aux raisins et la place de la Coconnière, il était exposé que « le conseil départemental y aménagera d'abord un arrêt de bus pour les PMR ».

Finalement, la mairie annonce sur son compte Facebook, le 15 octobre dernier, que l'arrêt de bus avec accès PMR restera à son emplacement actuel sur le parking en face de la pharmacie et l'autre sera situé après la place Jean-Moulin.

Laurence DENY

Vaucluse matin du 30 octobre 2021

Le tennis club a élu son nouveau bureau

Carton plein pour le tennis club Visan-Tulette (TCVT) ce week-end des 23 et 24 octobre, en mode James Bond.

- Les femmes de l'équipe 2 avec Eva, Marie Laure et Marie-Pierre ont gagné 4/1 à domicile contre le tennis club de Montélimar.

- Les hommes de l'équipe 1 avec Florian, Polo et Lolo ont gagné 4/1 à domicile contre Saint-Marcel-d'Ardèche.

- Les hommes de l'équipe 2 avec capt'ain Wilfried, Franck, Patrick, Robin et Victor ont gagné 5/0 à Taulignan.

- Les hommes de l'équi-

pe 3 avec Micka, Pierre Antoine et Romain ont gagné 5/0 à Saulce.

Le nouveau bureau a été élu suite au changement de statut qui a supprimé la coprésidence et aux départs de Sébastien Auvergne, Jean-Luc et Marie-Laure Philibert à l'occasion du conseil d'administration réuni le 19 octobre.

Le président Laurent Tomas est entouré du vice-président Bernard Gontier, de la trésorière Anne Martel, la secrétaire Eva Mourier, et la secrétaire adjointe et Émeline Reynaud-Parassols.



L'équipe 2 à Taulignan a remporté le tournoi par 5 à 0. Photo Le DL/Laurence DENY

Vaucluse matin du 31 octobre 2021

Débat au Foyer rural d'éducation populaire

L'assemblée générale du Foyer Rural d'Éducation Populaire (FREP) s'est déroulée à la salle Frédéric Mistral avec une belle affluence des adhérents, en présence d'élus de la commune (Jean Prévost et Bernard Racanière pour l'opposition, Corinne Testud-Robert, Nathalie Michel et Maurice Prost pour la majorité) ainsi que de Marie-Catherine Peyron, vice-présidente de la Communauté de Communes Enclave des Papes Pays de Grignan, en charge des centres de loisirs. À noter également la présence de Christiane Sireta, présidente de la Ligue de l'enseignement, fédération d'éducation populaire à laquelle est affilié le FREP. Tous les rapports présentés ont été votés à l'unanimité des adhérents.

Des sujets abordés avec la municipalité

Comme on pouvait s'y attendre, des participants ont questionné le maire de Visan sur sa décision d'interdire l'accès à l'étage de l'école, ce qui handicape en particulier le



La salle, lors de l'assemblée générale du FREP.

/PHOTO B.F.

FREP dans ses activités pendant l'inter-classe de midi. Après de vifs échanges, le président du FREP s'est engagé à rencontrer la municipalité pour trouver des solutions.

Un autre sujet a fait débat lorsque la directrice du FREP Michèle Phétisson est intervenue pour faire part des difficultés rencontrées lors du recrutement des animateurs

pour le centre de loisirs de Visan. "Voilà déjà plusieurs fois que notre association se trouve en difficulté face à une concurrence salariale aberrante entre les centres de loisirs de notre territoire que subventionne la CCEPPG. Ces structures pratiquent une politique salariale complètement différentes les unes par rapport aux autres avec des écarts allant jusqu'à 20€ par jour". Il a été demandé à la vice-présidente de la CCEPPG en charge de ce dossier de bien vouloir intervenir pour harmoniser au travers des subventions versées le coût journalier des animateurs.

En fin d'AG, Bernard Racanière, administrateur du FREP et conseiller municipal, a fait part de ses propositions pour redynamiser l'association : organisation d'un salon du livre pour la jeunesse, réfléchir à la création d'une section "Sport Usep/Ufolep" pour développer le sport loisir, poursuivre les séances de cinéma l'été en plein air dans les domaines viticoles de la commune avec Cinéval, réfléchir à l'éducation à l'environnement avec les associations du village. **B.F.**

La Provence du 31 octobre 2021